

DENAIN

AUJOURD'HUI

L'ordinateur : ange ou démon ? - Le REAAP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents) organise une journée réflexion, de 8 h 30 à 16 h 30, à la salle Aragon de Denain, en présence de Serge Tisseron, psychanalyste relations jeunes-médias-images. ■

BONJOUR

T'as bien dormi ? - Hier matin, je me dirige vers notre agence encore perdue dans mes pensées. Quand soudain, un homme crie dans la rue : « *T'as bien dormi ?* ». L'homme s'adresse à un passant visiblement tout aussi étonné que moi de la question. N'obtenant pas de franche réponse de sa part, notre homme se tourne alors vers moi et dit :

« *Mi, j'ai bien dormi cette nuit* ». J'acquiesce un sourire et je suis sur le point de lui répondre « *Moi aussi* ». Mais l'homme poursuit d'emblée : « *Pour bien dormir, il ne faut pas dormir toute nue sinon vous allez vous enrhummer !* ». Ah, d'accord, merci, monsieur pour vos conseils. C'est par cette conversation particulièrement incongrue que je commence à couvrir... mes reportages. ■ **A.S. - L**

ET DEMAIN

Ange en concert à Denain. - Ce vendredi, à 20 h 30, au théâtre municipal de Denain. Ange, le plus vieux groupe de rock français encore en activité, donne un concert. Entrée : 20 €. Réservations à la billetterie du théâtre, ce jeudi, de 14 h à 16 heures. ■

ÉCONOMIE

Les entrepreneurs de la Ruche ont butiné l'actualité sociale

La Ruche d'entreprises du Hainaut et le cabinet conseil RH FUTURA, implanté sur le site, ont fait le point, mardi, sur l'actualité sociale de la rentrée. Un rendez-vous informatif qui s'avère important pour les entrepreneurs.

PAR ANNE-SOPHIE LAURENT
denain@lavoixdunord.fr

L'actualité sociale de la rentrée : vaste programme qui laisse parfois plus d'un chef d'entreprise. La législation évolue sans cesse ! Et c'est pour les aider à faire leur miel que la direction de la Ruche du Hainaut a décidé de convier les gérants de sociétés. Sylvie Langlet, directrice de RH FUTURA, société installée sur le site, et Benoît Bourquin du groupe Finaxim, ont animé le déjeuner de travail. Ils ont passé en revue les temps forts de l'actualité sociale : réforme de la durée du temps de travail, décrets d'applications des arrêts maladies, des licenciements, fonctionnement de la rupture conventionnelle homologuée, évaluation des salariés, cyber-surveillance des salariés. Autant de nouveautés à prendre en considération quand on ma-

nage des équipes. Prévenir vaut mieux que guérir, c'est l'objectif de la Ruche.

L'accompagnement est l'un des critères que retiennent les entrepreneurs. Les huit Ruches du département ont l'ambitieuse mission de soutenir des projets de créations d'entreprises dès leur naissance.

« *Nous offrons un parcours balisé, nous permettons aux entrepreneurs d'accéder aux informations.*

« **Après enquête, nous savons que 80 % des entreprises que nous avons accueillies sont pérennes.** »

L'objectif est de les accompagner quotidiennement pendant quarante-huit mois. Chaque année, nous faisons une enquête auprès des entreprises que nous avons accueillies et nous savons que 80 % d'entre elles sont pérennes, » observe Annick Lozach, directrice de la Ruche d'entreprises du Hainaut depuis 2004.

Mais l'intégration dans une Ru-



Annick Lozach, directrice de la Ruche, propose régulièrement des animations aux chefs des entreprises installées sur le site.

che ne se limite pas à l'obtention d'un local. Le créateur doit franchir plusieurs étapes pour en bénéficier. Après avoir établi un diagnostic du projet, le directeur de la Ruche suit l'entrepreneur dans ses démarches. Puis le créateur passe devant la commission départementale du réseau des Ruches qui décide de l'intégration

ou non de l'entreprise. Une fois l'entreprise acceptée, elle est suivie pendant ses premières années de vie. Après quatre ans de conseils et de soutien, chaque entreprise quitte le nid douillet de la Ruche et vole de ses propres ailes en toute confiance. Elle laisse ainsi place à un nouveau projet. ■

REPÈRES

► Les Ruches d'entreprises ont été créées en 1988 par le conseil général afin de favoriser la création et la pérennité d'entreprises.

► Le département possède huit Ruches installées dans les villes suivantes : Armentières, Denain, Douai, Hellemmes, Maubeuge, Saint-Pol-sur-Mer, Tourcoing, Villeneuve-d'Ascq. La neuvième Ruche s'implantera à Cambrai début 2009.

► Grâce à la Ruche, l'entreprise bénéficie d'un local et d'un accompagnement. Moyennant finances, plusieurs services de secrétariat sont mis à la disposition du créateur : secrétariat classique, copieur, location d'une salle de réunion, émission et réception de fax, service courrier, accueil téléphonique, réception de colis, documentation.

► Les entreprises peuvent rester quatre ans dans une Ruche. Ensuite, elles investissent leurs propres locaux.

À VOTRE AVIS

► Que vous apporte la Ruche d'entreprises ?



« Informer les autres créateurs »

Sylvie LANGLET est directrice du cabinet conseil RH FUTURA. Comme sa société est installée dans la Ruche d'entreprises, elle échange ses compétences avec les autres créateurs. Elle a animé la conférence sur l'actualité sociale de la rentrée. « Chaque jour, je me renseigne sur la législation. C'est une partie importante de mon métier », précise-t-elle.



« Faire partie d'un réseau »

David MOREAU est gérant de AACP Mobilier Solutions. Il est le doyen de la Ruche car il est installé depuis quatre ans. Actuellement, il pense à son futur emménagement. David assiste aux réunions pour s'informer. « Nous sommes tous dans le même bateau. Les réunions permettent d'échanger. Faire partie de la Ruche amène à connaître d'autres entreprises et à les faire travailler. C'est un réseau. »



« Partager ses compétences »

Jennifer BOINE est gérante d'Atypic Créations, société de production audiovisuelle, depuis deux ans. « Je suis seule dans mon entreprise. Je ne reste pas isolée grâce à la Ruche. Les échanges sont intéressants car je peux parler des difficultés que je rencontre, profiter des activités des uns et des autres. C'est une source d'informations. »



« Découvrir la législation »

Sandrine GUDIN est gérante de la société MSGE Compétences qui emploie six personnes. Participer aux animations lui apporte un éclairage constant sur l'actualité. « Ce n'est pas facile de gérer du personnel. Les lois changent tellement. Pendant la réunion, j'ai été informée sur la législation concernant l'utilisation du téléphone par le salarié ou le fonctionnement des heures supplémentaires. »



« Je veux intégrer la Ruche ! »

Kévin TAHON souhaite intégrer la Ruche. Son projet est déjà bien avancé. Il devrait passer devant la commission au mois de novembre pour présenter Armateck, sa future entreprise de pose d'armature métallique dans le bâtiment. « La directrice donne des conseils sans jamais intervenir dans les prises de décisions. Je ne peux pas tout savoir. La Ruche apporte un encadrement. »